

Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B.4.1

Numéro de la demande : 2008-3597

Demande : Conversion en homologation complète sans consultation

Produit : Microbiocide industriel Klarix 4000

Numéro d'homologation: 27673

Matières actives (m. a.): 4,5-dichloro-2-(n-octyle)-3(2h)-isothiazolone, ISZ

Nº de document de l'ARLA: 2297482

But de la demande

La présente demande a pour objet la conversion de l'homologation conditionnelle du microbicide industriel Klarix 4000 en homologation complète. Les conditions à réaliser comprenaient les résultats des données sur la stabilité à l'entreposage et les caractéristiques de corrosion, ainsi que la conversion en homologation complète de la matière active de qualité technique, le microbicide de qualité technique Kathon 287 (27418).

Évaluation des propriétés chimiques

Les données sur les propriétés chimiques pour le produit de qualité technique et la préparation commerciale avaient déjà été évaluées, et il avait été déterminé qu'elles étaient complètes, sans conditions relatives aux propriétés chimiques pour l'homologation.

Évaluations sanitaires

Aucune évaluation sanitaire n'est requise pour la présente demande.

Évaluation environnementale

La méthodologie analytique demandée pour la détection du 4,5-dichloro-2-(n-octyle)-3(2h)-isothiazolone et les coefficients de partage octanol/eau pour les principaux dérivés ont été soumis. Ils se situent entre 1,5 et 3,15; ce qui indique qu'il ne devrait pas y avoir de bioaccumulation des principaux dérivés. D'après l'évaluation du risque réalisée à l'origine et ces nouveaux renseignements, il ne devrait pas y avoir de persistance ni de bioaccumulation des résidus de microbicide de qualité technique Kathon 287 et, si celui-ci est utilisé conformément au profil d'emploi proposé, ces résidus devraient se diluer et se dégrader dans le système de traitement de l'eau. Par conséquent, l'exposition environnementale à la préparation commerciale ou à ses dérivés ne devrait pas être une source de préoccupations environnementales.



Évaluation de la valeur

Des études en laboratoire et opérationnelles ont été réalisées pour évaluer la capacité du microbicide industriel Klarix 4000 à réduire l'activité microbienne dans les eaux de traitement en recirculation. L'essai en laboratoire a été réalisé à partir d'une vaste variété de micro-organismes caractéristiques de la population microbienne dans l'eau de refroidissement. L'étude opérationnelle a démontré que la concentration du produit établie comme efficace en laboratoire était toujours efficace dans des conditions d'utilisation réelle. Les données ont montré l'efficacité du microbicide industriel Klarix 4000 pour réduire la numération bactérienne, fongique et algale des conditions d'utilisation représentatives.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis à l'appui du produit, à savoir le microbicide industriel Klarix 4000, et elle a jugé que les renseignements étaient suffisants pour permettre la conversion en homologation complète.

ISSN: 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2014

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.